

# L'APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DES SERVICES DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL



## Médecin du travail

### ✓ Rôle préventif

Le médecin du travail exerce ses missions au sein d'une équipe pluridisciplinaire pour prévenir les risques professionnels et éviter toute altération de la santé physique et mentale des travailleurs du fait de leur travail.

Le médecin du travail coordonne une équipe pluridisciplinaire.



## IDEST : Infirmier en santé au travail

L'IDEST participe au suivi de l'état de santé des salariés et mène des actions en milieu de travail.



## Assistant Médical

L'assistant médical assiste l'équipe médicale dans ses fonctions de suivi individuel des salariés.



## ATST : Assistant Technique de Santé au Travail

L'ATST effectue des actions en milieu de travail dans un but de prévention, il contribue à repérer les dangers et identifie les besoins sur le terrain.



## IPRP : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (psychologue, ergonome...)

L'IPRP assure un rôle d'appui et de conseil auprès des médecins du travail et des adhérents en fonction de leurs champs d'intervention propres.

*L'article R 4624-1 énonce les actions en milieu de travail qui s'inscrivent dans les missions du service. Grâce à la diversité et la complémentarité des compétences de l'équipe pluridisciplinaire, l'efficacité des actions de prévention est renforcée.*

SANTÉ  
AU TRAVAIL

**AISMT13**

prévenir  
les risques  
professionnels